



campus
sciences-U
PARIS

Institut Supérieur
des Sciences Immobilières
et Urbaines



*La fée
Taxe
d'Apprentissage...*



*Un roman
d'initiation
en 3 lieux.*

Chapitre préliminaire

L'Institut Supérieur des Sciences Immobilières et Urbaines (Sciences-U Paris - EFAB) est un établissement du **Groupe Sciences-U** qui a pris rang parmi les plus importantes institutions de formation d'Ile-de-France mais aussi nationales.

Notre choix d'un enseignement tourné résolument vers l'entreprise s'accompagne d'une politique volontariste de qualité, reconnue par l'Etat.

En effet, la qualification des jeunes qui seront vos collaborateurs de demain reste une exigence que nous nous imposons.

Mais sans les entreprises, cette démarche resterait vaine. C'est pourquoi nous souhaitons vous associer à nos efforts.

Vous apporterez, si vous le voulez bien, un soutien déterminant à une institution qui a voulu élaborer un projet d'enseignement novateur et pragmatique, accordant une place majeure aux critères de qualité et d'adaptation aux réalités concrètes de l'entreprise.

L'amélioration de nos performances exige des investissements importants en matière pédagogique que vous pouvez nous aider à réaliser en nous attribuant une part des versements auxquels votre entreprise est assujettie .

C'est dans le cadre de Comités Pédagogiques où nos partenaires sont représentés qu'il est rendu compte de l'utilisation faite de ces versements.

Je vous remercie vivement pour le soutien que vous accepterez de nous accorder.

Le Président

Samy Anboub



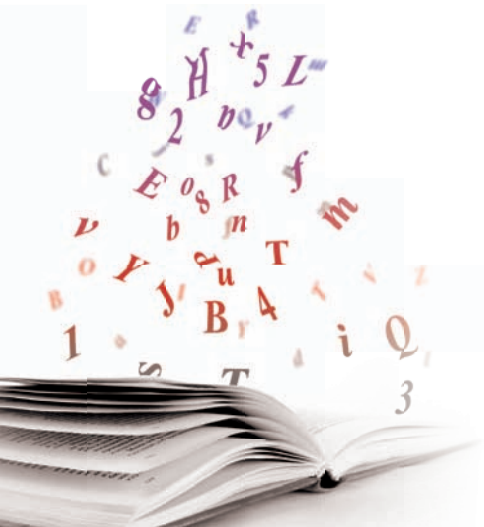
(Lieu 1) *Le berceau incubateur d'avenir*

À Paris, l'Institut Supérieur des Sciences Immobilières et Urbaines (SCIENCES-U PARIS - EFAB) c'est :

- 3 filières de formation pour répondre aux attentes de votre entreprise
- De Bac+2 à Bac+5 : BTS, BACHELORS, titres certifiés niveau I
- Pour préparer des diplômes ou des titres certifiés reconnus par l'Etat
- En alternance ou en initial

(Lieu 2) *Les parcours d'initiation*

- Ressources Humaines
- Immobilier/Gestion du Patrimoine
- Marketing, Événementiel, Management



(Lieu 3) L'atelier de la fée

Le rôle de la fée

Nos réalisations en 2011, grâce à votre soutien indispensable pour pérenniser et renforcer la qualité de notre projet pédagogique.

- **Le renouvellement et le renforcement de nos matériels pédagogiques :**
scanner, centre de reprographie automatisé, vidéo projecteurs, équipement des salles informatiques...
- **Amélioration de la qualité de nos flux d'informations internes et externes :**
obtention de certification AFNOR, développement des informations disponibles dans les portails webmails, refonte complète de notre site internet...
- **Ouverture de nouvelles formations** répondant aux besoins des professionnels au travers de titres certifiés reconnus par l'État.
 - Recrutement de nouveaux formateurs et techniciens professionnels permanents
- **Organisation de conférences thématiques** sur des sujets d'actualité destinés à l'ensemble de nos partenaires.
 - Mise en oeuvre de manifestations culturelles et artistiques





La méthode

L'Institut Supérieur des Sciences Immobilières et Urbaines (Sciences-U Paris - EFAB)

est habilité à percevoir le **HORS QUOTA** (ou barème) de la Taxe d'Apprentissage :

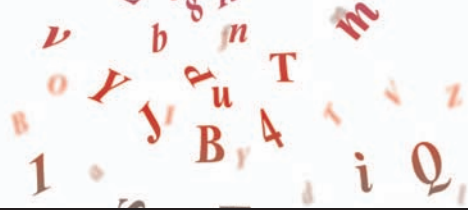
- De plein droit pour la catégorie B
- Par extension et cumul pour les catégories B+A et B+C

Merci d'indiquer ISSIU (Sciences-U Paris - EFAB) 11/13 rue Camille Pelletan 92120 MONTROUGE à votre organisme collecteur

Les étapes

Pour verser la Taxe d'Apprentissage à **ISSIU (Sciences-U Paris - EFAB)**

- 1 Nous vous remercions de bien vouloir vous mettre en contact avec votre organisme collecteur. *(les versements directs ne sont pas autorisés).*
- 2 Vous devez adresser vos éléments de paiement de la Taxe d'Apprentissage à votre organisme collecteur avant le **28 février 2012**, en indiquant sur votre bordereau :
- 3 **ISSIU** (Sciences-U Paris - EFAB)
11/13 rue Camille Pelletan 92120 MONTROUGE - 100% du barème
Catégorie B : de plein droit
Catégories B+A ou B+C : par cumul et extension

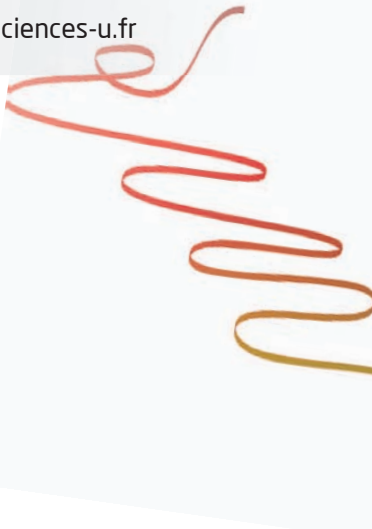


Votre contact Taxe

Julien Marteau :

Tél. 01 41 17 11 96

julien.marteau@sciences-u.fr





11/13, rue Camille Pelletan 92120 MONTROUGE

01 41 17 12 12
www.sciences-u-paris.fr

SCIENCES - U PARIS ● EFAB